

<b>Département de l'Orne</b> --- <b>Arrondissement d'Alençon</b> --- <b>Commune de Chailloué</b> --- <b>5 place de la Mairie – 61500</b>	<b>COMPTE RENDU SUCCINCT</b>  <b>DU</b>  <b>CONSEIL MUNICIPAL</b>  <b>Commune nouvelle de CHAILLOUÉ</b>
--	---

L'an deux mil seize, le douze janvier à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune nouvelle de Chailloué dûment convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Chailloué, sous la Présidence de Madame Jeannine PROD'HOMME la plus âgée des membres du conseil.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Etait présents : Mesdames MAACHI Christine, DE STOPPELEIRE-BOUSSAUD Françoise, BARBIER Catherine, LEPRIEUR Manuëla, BOURGERIE Séverine, COESNON Martine, GUERIN Martine, SCHNEIDER Véronique, PROD'HOMME Jeannine, GAUME Isabelle, DUVAL Cécile et Messieurs Riant Marcel, POTTIER Marc, GALLOT Jérôme, ROBLIN Bruno, LEBOË Pierrick, RAISON Christophe, TABUR Denis, COUPARD Gilbert, ALEIXANDRE Emmanuel, BOULANT Samuel, LEPRIEUR Jérôme, BLANPAIN Franck, LECOEUR Henri, CHATEL Jacques, CATTEAU Gérard, GICQUEL Jean-Luc, TARABELLE Christophe.

Etaient absents : Mme DANOT Agnès, Mme COTTEREAU Paméla a donné pouvoir à Mme BOURGERIE Séverine, M. CORU Vincent a donné pouvoir à M. ROBLIN Bruno, M. LELOUP Christian a donné pouvoir à Mme GUERIN Martine, M. Philippe LETARD a donné pouvoir à M. COUPARD Gilbert, Mme BREBION Laëtitia a donné pouvoir à ALEIXANDRE Emmanuel, Mme DROUILLET Jessica a donné pouvoir à BOULANT Samuel, M. GESLIN Michel a donné pouvoir à M. LECOEUR Henri.

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme DUVAL Cécile a été désignée comme secrétaire de séance.

1) ELECTION DU MAIRE

**Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 35  
À déduire (bulletins nul) : 2  
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 33  
Majorité absolue : 18

Ont obtenu :

- Monsieur Riant Marcel 32 voix (trente-deux).
- Monsieur Riant Marcel, ayant obtenu la majorité des voix, a été proclamé maire.

2) CREATION DU NOMBRE DES ADJOINTS AU MAIRE DE LA COMMUNE NOUVELLE :

- Le conseil municipal de la commune nouvelle de Chailloué,
- Après en avoir délibéré, décide la création de 7 postes d'adjoints.

3) ELECTION DES ADJOINTS DE LA COMMUNE NOUVELLE:

**Premier tour de scrutin**

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35  
À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0  
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 35  
Majorité absolue : 18

Ont obtenu :

- Liste 1, 35 voix (trente-cinq)
- La liste 1, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Mme DE STOPPELEIRE-BOUSSAUD Françoise, Mme MAACHI Christine, M. POTTIER Marc, M. COUPARD Gilbert, M. ALEIXANDRE Emmanuel, M. Jacques CHATEL, M. GESLIN Michel.

4) CREATION DES COMMISSIONS :

- Finances
- Voirie et chemins ruraux
- Scolaire
- Vie locale
- Bâtiments et urbanisme
- Liste électorale

5) CCAS :

- Désignation de 3 élus et 3 personnes par commune déléguée.

6) REPRÉSENTANTS DES SYNDICATS EAU ELECTICITÉ

- Le conseil attend les instructions.

7) DÉLÉGUÉS DE LA CDC DES SOURCES DE L'ORNE

- Inchangés – Le conseil attend les instructions.

8) RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE NOUVELLE

- 1<sup>ER</sup> SEMESTRE : les vendredis à 20 h 00
- LIEUX : Mairie des trois communes déléguées.
- FRÉQUENCE : une par mois.

9) PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

- LE 29 janvier 2016.

Séance levée à 21 h 45.

